



académie
Versailles

direction des services
départementaux
de l'éducation nationale
Essonne

Evry, le 13 mars 2020

L'Inspectrice de l'Éducation Nationale

à mesdames et messieurs les parents d'élèves
s/c de mesdames les directrices, messieurs les
directeurs,

Inspection
de l'Éducation
Nationale

Circonscription
de Lisses

C. BONDEAU
Inspectrice de
l'Éducation Nationale

Téléphone
01 69 47 91 04
Fax
01 60 77 27 78
Mél.

.0911993x@ac-versailles.fr

DSDEN de l'Essonne
Boulevard de France
91012 Evry cedex

Objet : fermeture des écoles – COVID 19

Monsieur le Président de la République a annoncé dans son allocution télévisée du 12 mars 2020, **la fermeture des écoles maternelles et élémentaires à compter du 16 mars 2020**, et ce, jusqu'à nouvel ordre.

Chaque école, chaque enseignant a pour devoir d'assurer la continuité pédagogique pour permettre à vos enfants de poursuivre et de consolider leurs apprentissages, de s'entraîner, de réviser.

Chaque école, chaque enseignant vous communiquera un plan de travail assorti d'éventuels liens numériques. Chaque école et chaque enseignant vous communiquera les modalités de restitution des travaux de vos enfants. Ces échanges permettront aux enseignants de garantir et d'adapter la progression dans les apprentissages de chacun de leurs élèves.

Je vous remercie donc d'actualiser vos coordonnées téléphoniques et adresses mail pour faciliter la tâche des directeurs et des enseignants et ainsi permettre à vos enfants de bénéficier des programmes d'apprentissage.

J'attire tout particulièrement votre attention sur la nécessité absolue de faire **lire, écrire et compter** vos enfants tous les jours, et tout particulièrement au CP et au CE1, car seul **l'entraînement quotidien** peut garantir l'apprentissage et la mémorisation.

Je vous recommande de mettre en œuvre les gestes barrière, de les apprendre à vos enfants et de respecter les consignes sanitaires dans l'intérêt de tous.

Je me place à votre écoute et vous assure que tout sera mis en œuvre pour servir l'intérêt de vos enfants.

L'inspectrice de l'Éducation Nationale
Christelle BONDEAU